

Image not found or type unknown



N° article du code pénal

Par **jo37**, le **11/02/2017** à **23:04**

bjr, j'aimerais trouver à quel article du code pénal est affecté :
le fait de juger la gravité de l'infraction sur le fait lors de l'interpellation .

merci d'avance si quelqu'un peut m'être utile sur cette question .

Par **morobar**, le **12/02/2017** à **08:42**

Bonjour,
Cela se rapporte à tout le code pénal, comme, à tout le code de procédure pénal.
Ce n'est pas un extrait d'un texte, mais un commentaire, peut être de l'article 73 de CPP